

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE des Gestions Publiques Locales, des activités Bancaires et Economiques

Sous-direction de la réglementation des comptabilités locales et hospitalières et des activités bancaires

Mission activités bancaires et moyens de paiement

Fiche CSAR juillet 2025

Trajectoire d'évolution des modalités d'encaissement par chèque

Les encaissements des recettes publiques par chèque baissent de façon continue et significative depuis une dizaine d'années (moins 70 %) et ont représenté en 2024 moins de 5 % des encaissements en nombre (soit 39 millions de chèques) et moins de 2 % en montant (soit 12,6 Md€ de recettes), cf. *annexe 1 relative à la répartition des moyens d'encaissement des recettes publiques*.

Cette tendance baissière se confirme sur le 1^{er} quadrimestre de l'année 2025 (avec une baisse de 20 % à date par rapport à l'année 2024) sous l'effet des actions conduites par l'ensemble des services de l'État chargé du recouvrement visant à promouvoir des solutions de paiement moins coûteuses pour les services de recouvrement et plus sécurisées, le chèque demeurant le moyen de paiement le plus fraudogène (vol et falsification de chèques).

Dans ce contexte, les capacités de traitement des chèques ont été progressivement réduites :

- les centres de traitement et d'encaissement de Lille et de Créteil ont été définitivement fermés au 1^{er} septembre 2023 ;
- le traitement industriel d'une partie des chèques, notamment des chèques remis à l'encaissement par la clientèle des déposants de fonds au Trésor (soit 12,5 millions de chèques en 2024), a été confié au prestataire TESSI, avec lequel a été passé un marché en juin 2022 d'une durée de cinq ans, soit jusqu'au 7 juin 2027, reconductible une année ;
- les deux sites de traitement industriel de Rennes - le centre d'encaissement des amendes – CEA - (assurant notamment les encaissements des chèques amendes émises par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions - ANTAI) et le centre d'encaissement généraliste – CER - (encaissant des recettes fiscales, non fiscales et des recettes du secteur public local) ne traitent plus que 8,3 millions de chèques, avec un matériel vieillissant ;
- les quelque 10 millions de chèques restants, que l'on ne peut traiter de façon industrielle, sont pris en charge de façon manuelle dans les postes comptables (contre 22 millions en 2020).

Dans ce contexte, une réflexion est engagée sur l'avenir du chèque comme moyen de paiement au Trésor public.

Cette réflexion prend en considération les chèques reçus en paiement de créances directes du Trésor, les chèques reçus pour des créances dont la DGFIP gère le recouvrement en tant que comptables publics et les chèques encaissés en tant que Trésor public banquier, qui s'inscrivent dans des contextes juridiques et opérationnels différents. Elle impose de vérifier que d'autres moyens de paiement sont disponibles et accessibles pour l'ensemble de ces créances : paiement de proximité, dans les guichets de la DGFIP et dans le réseau des buralistes, pour des paiements en espèce et par carte bancaire ; paiement en ligne, avec des outils enrichis et rendus plus accessibles (modernisation de l'outil Payfip, nouveau dispositif de virement simplifié et permettant l'épargement automatique de la créance, aménagement du prélèvement, etc.).

Une attention particulière sera portée à l'évolution progressive des structures spécialisées dans le traitement industriel des chèques.

Annexes à la fiche CSAR

1 – Répartition des moyens d'encaissement des recettes publiques

Evolution des moyens de paiements DGFiP

	2023		Montant Répartition par moyen de paiement en 2023	Nombre Répartition par moyen de paiement en 2023	2024		Montant Répartition par moyen de paiement en 2024	Nombre Répartition par moyen de paiement en 2024	Evolution Nombre 2023-2024	Evolution Nombre 2024
	Montant	Nombre			Montant	Nombre				
Prélèvements	658 222 001 323	359 810 258	69,43%	45,01%	675 826 350 413	369 248 191	69,24%	44,75%	2,62 %	-12,41 %
Chèques	14 236 506 302	43 990 170	1,50%	5,50%	12 672 419 125	39 069 403	1,30%	4,73%	-11,19 %	-71,86 %
Cartes Bancaires	10 260 710 899	330 046 210	1,08%	41,29%	11 050 767 621	350 123 233	1,13%	42,43%	6,08 %	273,77 %
Virements	264 080 626 811	65 543 852	27,85%	8,20%	276 376 793 074	66 749 577	28,32%	8,09%	1,84 %	68,14 %
Numéraire	1 170 313 353		0,12%		-		0,00%			
Effets de commerce	124 410 387	12 589	0,01%	0,00%	99 500 720	11 421	0,01%	0,00%	-9,28 %	-57,34 %
TOTAL	948 094 569 075	799 403 079	100,00 %	100,00%	976 025 830 953	825 201 825	100,00 %	100,00%	3,23 %	18,93 %

2 – Activité des centres d'encaissements de Rennes

	2023	2024
CEA	1,6 M de chèques	1,3 M de chèques
CER	8,6 M de chèques	6,9 M de chèques
Total	10,2 M de chèques	8,3 M de chèques